

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

U3 – GESTION

SESSION 2023

Durée : 3 heures 30

Coefficient : 4

Matériel autorisé.

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Document à rendre avec la copie :

- Annexe Apage 13

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le candidat est invité à vérifier qu'il est en possession des pages 1/13 à 13/13.**

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Le sujet se compose de trois dossiers indépendants. Ils peuvent être traités dans un ordre quelconque mais une étude de cas constitue un ensemble dont il faut bien s'imprégner.

NB : bien qu'inspirées d'un cas réel, pour des raisons de confidentialité et de simplification, les données chiffrées et les mises en situation sont fictives.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session : 2023
U3 – Gestion	Code : 23SPE3GENC Page 1/13



ESAT DE BRIARD
24 RUE DE L'ANSE BRIARD
29 035 BRIARD

Identifiant SIRET : 775 652 338 00161

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Briard est ouvert depuis octobre 1991. Il a connu plusieurs transformations architecturales, dont la dernière en 2015, qui visaient à l'agrandissement et la mise aux normes des ateliers de production.

Situé sur la côte bretonne, sur la commune de Briard, l'ESAT bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle. Il développe ses activités (restaurant ouvert au public, pâtisserie, blanchisserie) en s'appuyant sur des savoir-faire reconnus, et compte aujourd'hui 126 travailleurs en situation de handicap.

L'ESAT permet aux travailleurs, par la mise en œuvre de ses activités économiques, de bénéficier d'une activité professionnelle et d'une formation adaptées à leurs capacités et à leurs aspirations.

Par ses missions d'insertion et de promotion, l'établissement tend à :

- responsabiliser les personnes fragilisées en valorisant leur potentiel évolutif ;
- permettre à chacun de réaliser son travail par l'aménagement et l'adaptation de son poste ;
- assurer à la personne handicapée, par le statut de travailleur handicapé, une véritable reconnaissance pour elle-même et son entourage, et un accès à une pleine citoyenneté dans la cité ;
- mettre en place des parcours professionnels individualisés ;
- permettre la découverte d'autres activités au sein de l'ESAT, afin que les travailleurs puissent s'inscrire professionnellement dans le métier de leur choix ;
- développer les compétences des travailleurs, les faire progresser, les accompagner tout au long de cette démarche et pour ceux qui ont montré des capacités d'autonomie ne nécessitant plus d'accompagnement médico-social, d'accéder à un emploi en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée.

Les équipes de travailleurs sont encadrées par 1 directrice (madame Ponte), 1 directrice adjointe et 6 moniteurs d'atelier. Tous les salariés sont actuellement en CDI.

L'ESAT dispose d'un budget constitué par les revenus de l'activité économique des ateliers de production de biens et de services. Il s'inscrit dans le marché concurrentiel, et ses charges liées aux activités de production sont soumises aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique qu'une entreprise. Il doit également respecter un certain nombre d'obligations : qualité, coûts et délais pour toute commande de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services.

Vous êtes gestionnaire conseil, rattaché(e) à la direction de l'ESAT de Briard. Vous avez en charge la réalisation des travaux suivants :

- **DOSSIER 1 : gestion financière ;**
- **DOSSIER 2 : recrutement interne ;**
- **DOSSIER 3 : formation du personnel.**

Barème indicatif

Dossier 1 : 35 points

Dossier 2 : 25 points

Dossier 3 : 20 points

Pour mener à bien vos missions, vous disposez des documents suivants :

Annexe 1 : Comptes de résultat de l'ESAT 2021 et 2022 et indicateurs	page 6
Annexe 2 : Choix envisagés dans le cadre d'une nouvelle offre de service.....	page 7
Annexe 3 : Tableau de remboursement d'emprunt (en €)	page 8
Annexe 4 : Le métier de moniteur d'atelier	page 9
Annexe 5 : Notification de madame Ponte	page 10
Annexe 6 : Quels dispositifs de formation choisir ?	page 11
Annexe 7 : Informations relatives à la formation de M. Marty	page 12
Annexe 8 : Grille salariale du métier de moniteur d'atelier.....	page 12
Annexe A : Compte de résultat différentiel (par variabilité) 2024	
Document-réponse à rendre avec la copie	page 13

DOSSIER 1 - Gestion financière

La performance de l'ESAT s'est dégradée en 2022 suite notamment à la perte d'un gros contrat de blanchisserie.

Pour continuer à assurer sa mission sociale qui consiste à intégrer des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel, la direction de l'établissement réfléchit au lancement d'une nouvelle activité. Cette activité consisterait à créer une salle de réunion louée pour l'organisation de séminaires d'entreprises, formations, assemblées générales, réunions clients, meeting, etc. L'ESAT pourrait ainsi élargir sa clientèle.

En préalable à l'étude de faisabilité financière de la nouvelle activité, la direction souhaiterait réaliser une analyse de l'évolution de la performance de l'ESAT au cours de ces deux dernières années. Vous disposez pour cela des comptes de résultat des deux dernières années de la structure et des indicateurs qui sont présentés en **annexe 1**. Ces documents de synthèse prennent en compte les trois activités de l'établissement : la restauration, la pâtisserie et la blanchisserie.

À partir de l'annexe 1, pour la période 2021-2022.

1.1 Calculer :

- la rentabilité ;
- les taux de charges pour les postes consommation de matières premières et charges de personnel.

1.2 À partir de vos résultats précédents, analyser l'évolution de la performance de l'ESAT.

Cette mise à disposition d'une salle de réunion revêt un double intérêt pour la structure. Elle permettrait d'une part, de créer une nouvelle activité créatrice d'emploi pour les usagers de l'ESAT, et d'autre part, d'augmenter le chiffre d'affaires de la structure grâce à la location et la possibilité de restauration sur place offerte aux utilisateurs de la salle de réunion.

L'ESAT dispose déjà du local pour la salle de réunion projetée. Cependant, une réorganisation de l'existant et des travaux d'aménagement sont nécessaires. Les travaux sont prévus pour 2023 pour une mise en service au 1/1/2024.

On vous sollicite pour réaliser l'étude de faisabilité financière de ce nouveau projet. Vous disposez des **annexes 2 et 3**.

1.3 Présenter le compte de résultat différentiel (par variabilité) pour l'année 2024 en complétant l'**annexe A** (à remettre avec la copie).

1.4 Calculer le seuil de rentabilité en valeur et en nombre de journées.

1.5 Déterminer le point mort.

1.6 Conclure sur l'intérêt de créer cette nouvelle activité.

DOSSIER 2 – Recrutement interne

À la suite de votre analyse (dossier 1), la directrice, madame Ponte, décide d'ouvrir cette nouvelle activité. Celle-ci sera confiée à un moniteur d'atelier déjà présent dans la structure. Il se consacrera exclusivement à cette nouvelle activité.

Vous devez informer tous les moniteurs d'atelier de l'ESAT de cette création de poste. La directrice a réfléchi aux compétences nécessaires pour mener cette nouvelle activité. Elle vous demande de procéder à l'élaboration des documents nécessaires à ce recrutement interne, à partir des **annexes 4 et 5**.

- 2.1** Concevoir l'annonce d'emploi à paraître en interne.
- 2.2** Préciser les modes de diffusion de cette annonce. Justifier leurs intérêts.

Madame Ponte souhaite organiser des entretiens auprès des six moniteurs d'atelier pour :

- évaluer le travail de chacun ;
- sélectionner le moniteur d'atelier qui sera en charge de la nouvelle activité.

- 2.3** Réaliser la grille à utiliser lors des entretiens annuels d'évaluation avec les moniteurs d'atelier.

DOSSIER 3 – Formation du personnel

Madame Ponte a proposé à monsieur Marty, moniteur d'atelier, de prendre en charge la nouvelle activité. Celui-ci dispose en effet de compétences en communication et administratives supérieures à celles des autres candidats. Il a toutefois des lacunes dans le domaine commercial. Lors de l'entretien, une formation a été envisagée et monsieur Marty, n'ayant jamais suivi de formation, s'inquiète sur le coût pouvant rester à sa charge.

La directrice souhaite le rassurer.

À l'aide des annexes 6 et 7

- 3.1** Rédiger un courriel à l'attention de monsieur Marty pour l'informer des dispositions prises en matière de formation du personnel (objectifs, modalités d'organisation et rémunération du salarié).

Madame Ponte vous charge d'évaluer les charges que la formation de monsieur Marty va engendrer.

À l'aide des annexes 7 et 8

- 3.2** Déterminer le coût de la formation.

La directrice a prévu de recruter madame Bugel, en CDD, pour remplacer monsieur Marty lors de sa formation. Elle a déjà effectué de multiples remplacements à l'ESAT et a donné entière satisfaction.

- 3.3** Justifier le recours au CDD pour le recrutement de madame Bugel.

Annexe 1 : Comptes de résultat de l'ESAT 2021 et 2022 et indicateurs

Comptes de résultat de l'ESAT au 31/12/2021 et au 31/12/2022 (en €)

	2021	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	1 230 522	1 111 802
TOTAL	1 230 522	1 111 802
CHARGES D'EXPLOITATION		
Consommation de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	429 492	411 320
Autres achats et charges externes	138 703	104 932
Impôts, taxes et versements assimilés	20 165	3 521
Salaires et traitements	352 000	353 100
Charges sociales	120 800	121 759
Dotations aux amortissements	116 804	107 914
Autres charges	30 600	20 634
TOTAL	1 208 564	1 123 180
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 958	-11 378
PRODUITS FINANCIERS	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	1 310	980
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	0	0
TOTAL DES PRODUITS	1 230 522	1 111 802
TOTAL DES CHARGES	1 209 874	1 124 160
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	20 648	-12 358

Profitabilité =

Résultat / Chiffre d'affaires x 100

Taux de charges =

Charges / Chiffre d'affaires x 100

Annexe 2 : Choix envisagés dans le cadre d'une nouvelle offre de service, location de salle de réunion



- Une salle de réunion modulable.
- Surface de 90 m².
- Entièrement équipée (climatiseur, wifi, vidéoprojecteur, pupitre...).
- Capacité d'accueil jusqu'à 50 personnes ; Minimum 10 personnes par location.
- L'activité nécessiterait un moniteur d'atelier et 5 travailleurs handicapés. Le coût de leur travail pour 2024 est évalué à 94 000 €.
- Ouverture prévue le 1^{er} janvier 2024.
- Le nombre de journées de location de la salle de réunion est évalué à 300 journées sur l'année 2024.
- Le prix de location serait de 500 € par journée.
- Les charges variables par journée de location (électricité, fournitures diverses, café...) sont estimées à 100 €.
- L'aménagement de la salle de réunion fin 2023 d'un montant de 36 000 € sera payé début 2024. Il entraîne un amortissement de 3 600 € par an, à compter de 2024.
- L'aménagement est financé par un emprunt sur 10 ans au 1/1/2024 (tableau de remboursement en annexe 3). Les intérêts de l'emprunt sont des charges fixes.
- Les autres frais d'exploitation sont constitués du montant des assurances du local, des matériels : 2 400 € par an.
- Le chiffre d'affaires est considéré comme régulier sur l'année 2024.

Annexe 3 : Tableau de remboursement d'emprunt (en €)

Tableau prévisionnel d'emprunt de l'agencement et de l'aménagement de la salle de réunion

Montant de l'emprunt : 36 000 €			Durée de l'emprunt : 10 ans		
Taux : 1,50 % par an			Date de l'emprunt : 1^{er} janvier 2024		
Échéances	Capital restant dû en début de période	Intérêts	Amortissements	Annuités constantes	Capital restant dû en fin de période
31/12/2024	36 000,00	540,00	3 363,63	3 903,63	32 636,37
31/12/2025	32 636,37	489,55	3 414,08	3 903,63	29 222,28
31/12/2026	29 222,28	438,33	3 465,30	3 903,63	25 756,99
31/12/2027	25 756,99	386,35	3 517,28	3 903,63	22 239,71
31/12/2028	22 239,71	333,60	3 570,03	3 903,63	18 669,68
31/12/2029	18 669,68	280,05	3 623,59	3 903,63	15 046,09
31/12/2030	15 046,09	225,69	3 677,94	3 903,63	11 368,15
31/12/2031	11 368,15	170,52	3 733,11	3 903,63	7 635,05
31/12/2032	7 635,05	114,53	3 789,10	3 903,63	3 845,94
31/12/2033	3 845,94	57,69	3 845,94	3 903,63	0,00

Attention : Seuls les intérêts de l'emprunt constituent une charge !



Annexe 4 : Le métier de moniteur d'atelier



MONITEUR D'ATELIER,
QUI SUIS-JE ?

Le moniteur d'atelier est un travailleur social qui intervient essentiellement auprès d'adultes en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle et d'adultes handicapés (le handicap pouvant être d'ordres intellectuel, psychique, sensoriel ou moteur).

Quel est son rôle ?

Le rôle du moniteur d'atelier est de favoriser, par l'adaptation des postes de travail aux capacités des individus, leur évolution vers une autonomie de plus en plus large. Le moniteur d'atelier participe à l'élaboration d'un projet personnel pour chaque personne suivie. Ce professionnel, chargé de l'encadrement de personnes en situation de handicap ou d'inadaptation accueillies dans des structures de travail protégé :

- organise et gère une équipe de travailleurs pour la fabrication d'un produit ou la prestation d'un service.
- est responsable de l'accompagnement et du soutien des personnes, pour permettre le développement d'activités professionnelles et la sociabilisation.

En définitive, le moniteur d'atelier participe aux différentes étapes techniques de la production, de l'apprentissage, de l'occupation et de l'insertion. Ces situations professionnelles se recoupent avec celles des éducateurs techniques spécialisés.

Quelles sont les compétences et les aptitudes requises ?

Le moniteur d'atelier doit développer les aptitudes suivantes :

- travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires ;
- déceler les potentialités des personnes ;
- mettre ses compétences techniques de base au service de l'évolution professionnelle des personnes ;
- créer des relations positives.

Il déploie les compétences professionnelles suivantes :

- gérer son atelier ;
- analyser les postes de travail ; au besoin les concevoir et les aménager en fonction des capacités de chaque travailleur ;
- aménager ou proposer des ajustements de l'environnement pour accroître l'autonomie dans le travail des personnes handicapées ou en difficultés sociales ;
- appliquer et faire appliquer les normes d'hygiène et de sécurité ;
- entrer en relation avec les personnes accompagnées dans le travail, quel que soit leur handicap ;
- proposer des tâches accessibles ;
- évaluer leurs aptitudes au travail ;
- favoriser le maintien de leurs acquis et guider les personnes dans l'apprentissage de nouveaux savoir-faire.

Source : <https://handivert.wordpress.com>

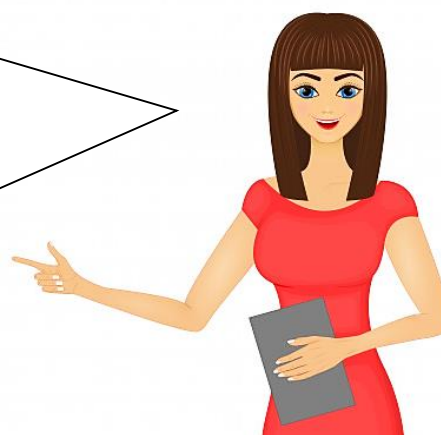
BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	Session : 2023
U3 – Gestion	Code : 23SPE3GENC
	Page 9/13

Annexe 5 : Notification de madame Ponte

Pour ce poste et surtout pour cette nouvelle activité, je pense qu'il est essentiel que le moniteur d'atelier ait des compétences en communication.

Il doit également avoir des compétences commerciales pour pouvoir démarcher les clients potentiels.

Enfin je pense que des compétences administratives sont également nécessaires pour assurer la gestion de cet atelier.



VAE, CPF, PTP... Comment s'y retrouver dans tous ces dispositifs de formation professionnelle continue.

Vous êtes salarié en poste du secteur privé, vous pouvez bénéficier :

Du **plan de développement des compétences** de votre employeur, qui rassemble l'ensemble des actions de formation de l'entreprise, recensées au cours des entretiens annuels d'évaluation. Vous êtes formé(e) en fonction de vos besoins en adéquation avec ceux de l'activité de votre entreprise, sur votre temps de travail avec le maintien de votre salaire. Dans ce cas de figure, c'est l'entreprise qui finance votre formation.

Du **Compte Personnel de Formation (CPF)**, droit à la formation attaché à toute personne dès l'âge de 16 ans, qui permet d'acquérir des droits à la formation chaque année (500 € par an avec un plafond de 5000 €). Ces droits à formation sont dédiés au développement de vos compétences propres avec ou sans lien avec l'activité de votre entreprise. Suivant le cas, la formation s'effectue ou pas en dehors du temps de travail. Dans ce cas de figure, ce sont vos droits à formation qui financent votre formation

Du **Projet de Transition Professionnelle (PTP)**, appelé aussi CPF de transition, qui vous permet de vous absenter de votre entreprise, sous conditions, pour suivre une formation de longue durée.

Contactez Transition Pro pour en savoir davantage.

De la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**, excellent dispositif de formation professionnelle qui permet d'évoluer. Toute personne en activité peut faire reconnaître son expérience grâce à la VAE et obtenir une certification (diplôme ou de certificat de qualification).

Source : <http://www.nouvelleviepro.fr>

Annexe 7 : Informations relatives à la formation de M. Marty

FORMATION PRÉVUE PAR L'ESAT	
Durée	7 jours 7 heures / jour
Coût de la formation facturée à l'ESAT	220 € / jour
Indemnité pour frais de déplacement et de repas	26 € / jour
Maintien de la rémunération du salarié pendant le temps de formation	M. MARTY est à l'échelon 8 dans la grille salariale
Taux de cotisations patronales	42 %

Annexe 8 : Grille salariale du métier de moniteur d'atelier**EXTRAIT DE LA GRILLE SALARIALE DU MÉTIER DE MONITEUR D'ATELIER**

N° Echelon	Durée échelon	Salaire brut
1	1 an	1 581,10 €
2	2 ans	1 585,95 €
3	2 ans	1 600,50 €
4	2 ans	1 634,45 €
5	2 ans	1 663,55 €
6	2 ans	1 702,35 €
7	3 ans	1 775,10 €
8	3 ans	1 843,00 €
9	3 ans	1 954,55 €
10	3 ans	2 041,85 €
11	4 ans	2 070,95 €
12	4 ans	2 158,25 €
13		2 260,10 €

Source : <https://vocationservicepublic.fr> Octobre 2022

Annexe A : Compte de résultat différentiel (par variabilité) 2024

Document-réponse à rendre avec la copie

Compte de résultat différentiel (par variabilité) 2024

	Calculs	Montants (en €)	%
Chiffre d'affaires global			
Charges variables			
Total des charges variables			
Marge sur coût variable			
Charges fixes			
Total des charges fixes			
Résultat			

